

La fée aux miettes : [suite]

Autor(en): **Nodier, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

inspiré les plans, c'est lui qui a guidé l'architecte, les entrepreneurs, les ouvriers, et a mené les travaux jusqu'au bout. » Eh ! bien, puisqu'il a voulu tout faire, à lui de s'arranger pour les frais.

LES AMIS DE LA LIBERTÉ¹

IV

Après avoir obtenu que les séances de l'Assemblée provisoire seraient publiques, les Amis de la liberté poursuivirent leurs travaux dans le temple de St-Laurent. Le comité de police et de surveillance générale s'était plaint au comité magistral de Lausanne de ce que quelques-uns des membres de cette société avaient eu une conduite répréhensible lors des opérations des assemblées primaires. Il faut croire que le comité magistral (en l'espèce la Municipalité) ne tenait guère à mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, car elle déclina purement et simplement la mission qu'on veut lui confier. Ce sont les bureaux des assemblées primaires qui pourront intervenir utilement.

Voyons un peu maintenant ce que faisaient les Amis dans leurs séances, — d'après leur *Bulletin*.

Le 9 mars on entend un long discours du citoyen Bourillon, qui expose les abus dont le peuple était victime par le fait du paiement des droits seigneuriaux. Il paraît qu'il y eut une vague d'ennui dans l'assemblée, mais on « pardonna » à l'orateur, vu le sujet qu'il avait traité. Dans une séance subséquente, Bourillon protesta contre les mauvais compliments qu'on lui a fait publiquement, et, pour lui faire plaisir, l'assemblée déclare qu'il n'a ennuyé aucun de ses membres !

Nous avons vu déjà l'instabilité — réglementaire du reste — des cadres. De nouveau, le personnel directeur va changer. Avant de le laisser partir, le citoyen Mourer dit que l'on doit « jeter quelques fleurs sur la triste fin du Comité de réunion et se montrer indulgent pour les quinze jours de son règne, en faveur du bien qu'il a fait et de celui qu'il aurait pu faire. »

« Une chose, citoyens, a lieu de me surprendre ; c'est la manière dont a fini ce comité : la froideur de la mort s'est emparée de ses membres, ils se sont dispersés comme les ouvriers de la Tour de Babel ; ils n'ont rendu aucun compte, et cependant ils vous en devaient un, d'après l'article IX du plan d'organisation, qui porte que le comité devra rendre compte de ses opérations dans l'Assemblée des Amis de la liberté. »

Valier relève le gant : il dit tout ce que l'on doit « à la première sentinelle de la liberté vaudoise ». Mourer réplique : « Je n'ai point cherché à rapetisser les travaux du Comité de réunion ; j'ai dit, au contraire, qu'il a fait du bien, mais qu'il n'a rien fait dans les quinze derniers jours de son règne, et cela est vrai. Reymond intervient, lui le bouillant, pour calmer les esprits, et il fait remarquer que le Comité de réunion est en tout cas le créateur de la Société des Amis de la liberté, et qu'il est injuste de l'accuser d'avoir moins travaillé les derniers jours de son existence, puisque les assemblées primaires convoquées étaient la suite naturelle de l'action révolutionnaire. Sur quoi, on nomme un nouveau comité, composé de Bolomey, Archinard, père, Battier, Glaire, Duvoisin, Campart, Falconnier, Vulliamoz, ci-devant étudiant, et Borgeaud, père.

Ainsi donc, pas de guillotine comme sous la grande Révolution française. Les différends entre chefs des patriotes avancés se liquidaient par une simple démission. Et l'on reprenait la marche sur nouveaux frais. Et les balais neufs fonctionnaient. Puis, une accalmie se produi-

sait, l'effort s'adoucisait, à telles enseignes que le 24 mars, « le président Boiset se demande si, vu le peu d'assiduités aux séances, il ne conviendrait pas de les suspendre. » Les déclamations politiques, forcément monotones, quand ce n'est plus une « première », font le vide dans les tribunes. Alors, on s'avise, je ne dirai pas d'un stratagème, ce serait peu poli, mais d'une idée ingénieuse : délasser les assistants tout en les instruisant.

Vullyamoz demande que l'on fasse des « lectures piquantes » et que l'on chante des hymnes à la liberté. Pour cela, il faut un chœur mixte.

Le professeur François, lui, croit que les séances sont trop nombreuses ; les travaux de la campagne sollicitent les bras. En outre, — et remarquez bien que les Amis y avaient tout d'abord songé pour l'Assemblée provisoire — il faudrait rendre les séances publiques et y inviter les « aristocrates » qui, peut-être, y viendraient, ne fût-ce que par curiosité. Alors, ils cesseraient de « nous calomnier ». Et puis, il voudrait que le temple fût rendu à sa simplicité.

(Il faut dire ici que l'une des grandes originalités des séances des Amis consistait en ceci, c'est qu'ils avaient placé dans le temple des attributs républicains, entre autres une statue de la liberté et un buste de Guillaume-Tell).

Une telle proposition fit bondir Reymond :

« Quoi ! L'effigie de Guillaume-Tell, la statue de la liberté seraient des objets indécents ! Non, citoyens, rien n'élève plus l'âme, rien n'électrise davantage les sentiments que les bustes des héros, et loin de retrancher ces ornements je propose d'y ajouter les effigies de Brutus et de Caton. Quant à l'admission des aristocrates dans notre société, je ne suis point d'avis que vous le permettiez. Ne savons-nous pas qu'ils sont incorrigibles et qu'ils porteraient bientôt le trouble et le désordre dans notre société ? »

Le professeur François se rendant compte qu'il avait fait une gaffe, prétend ne pas avoir été bien compris : il ne voulait parler que des « guirlandes de feuillage qui ne disent rien et qui peuvent choquer la religion des dévots. » Ces guirlandes, il conviendrait de les enlever. Devey renchérit : « Les guirlandes m'ont toujours déplu, elles sont plutôt de vains colifichets, des décorations de théâtre que des ornements dignes de décorer le salon d'un club politique. Il faut les enlever « pour notre propre dignité. »

(A suivre).

L. MOGEON.

La Patrie suisse. — Le numéro du 29 octobre nous apporte, illustrant une douzaine d'articles, une vingtaine de belles gravures : la figure populaire du général Herzog ; le colonel Rodolphe Kunz, ancien chef d'armée de l'artillerie ; M. Philippe Bridel, dont on a fêté, la vingtième année d'enseignement ; M. Charles Perrier, président du Grand Conseil neuchâtelois ; deux monuments, celui du général Herzog, à la caserne d'Aarau, et le monument élevé, aussi à Aarau, à la mémoire des soldats morts pendant la grande mobilisation ; deux superbes paysages, le Weisshorn, avec le glacier du Hohlicht et la vallée de Saas ; des reproductions d'œuvres d'art, du peintre Edouard Moreod ; sept scènes d'actualités ; le chœur Ukrainien, qui fait une tournée en Suisse. — E. A.

QUI VEUT DES TUYAUX

Ly a bien longtemps de cela, au temps de nos grand-pères, l'industrie était beaucoup moins développée qu'aujourd'hui, et chacun était obligé de confectionner lui-même les objets de première nécessité.

Or, en ce temps là, la municipalité du riant village de C., décida d'établir une fontaine publique, et comme on ne parlait pas encore de tuyaux de fonte, il fut convenu qu'on abattrait dans les forêts communales, le bois nécessaire et qu'on ferait percer des tuyaux par un spécialiste renommé habitant le canton et unique de son espèce. Les dispositions furent prises et les travaux commencés. Sur la place publique, les rondins soigneusement écorés furent entassés,

prêts à être transformés en tuyaux ; le célèbre perceur se mit à l'œuvre ; il avait achevé déjà de nombreuses pièces, lorsque pour une cause restée inconnue, il disparut un beau jour de la circulation et on ne le revit plus.

Hélas, il fallut abandonner les travaux, combler les tranchées, renoncer à la fontaine projetée et... vendre le bois dont la moitié à peu près avait été convertie en tuyaux.

C'est ainsi que quelques jours après, on pouvait lire l'annonce suivante affichée contre la laiterie du village :

« La Municipalité offre à vendre de gré à gré un lot de tuyaux percés et non percés. S'adresser à Monsieur le Syndic de la Commune. »

OCTAVE D.

LA DZENELHIE AO SYNDICO

On veloceman — coumeint diont — que passavê dein on veladzo, l'avâ eclaffa ouna balla dzenelhie à la mère Pingre, que lâi demandé dix francs (vo sèdê qu'ao dzor de vouê lè bîfê sant rudo tsirê). Le veloceman vâo lâi z'en baillî sa et lâi laissî sa dzenelhie. La fenna ne vâo rein rabattre, l'autro rein remètrê, pas moân de s'arreinzi.

On va queri lo syndico, que l'irê on têt fin po mettrê d'accœo lè dzein dein la coumena. Sô sa bourse, lâi preind trei pîces d'on franc, et de âc monsu :

— Baillî-mê vo sa francs.

L'âotro lè lâi baillê.

Et lo syndico de adon à la mère Pingre :

— Vouaïque tê dix francs. Baillê mêt la dzenelhie. I-tou conteinta ?

— Oï, monsu lo syndico.

— Et vo, monsu ?

— Oï.

— Et mêt assebin : la dzenelhie l'ê fina grassa et l'ê fê on bon patche !

A. R.

L'« Exode » et « Maison de Repos ». — La *Muse* nous donne comme second spectacle de la saison, deux œuvres inédites d'un jeune auteur lausannois, dont les ouvrages précédents permettent les plus grandes espérances.

M. César Amstein, s'est attaqué, cette fois, à une pièce en trois actes. *L'Exode*, — tel est son titre, — nous montre les dangers, pour les fils de paysans, de quitter la campagne et de céder au mirage des grandes villes. Cette œuvre très dramatique et habilement charpentée, sera supérieurement interprétée.

A titre de contraste, le spectacle sera terminé par *Maison de Repos*, une fantaisie-bouffe en un acte du même auteur, dont le succès n'est pas moins certain.

Ce spectacle sera donné au Grand Théâtre ce soir samedi 15 et mardi 18 novembre, à 8 h. 15. Location ouverte au bureau du théâtre.

L'im... ou l'opportun. — Est-ce que je vous dérange ?

— Pas le moins du monde.

— Vous alliez sortir, peut-être ?

— C'était pour me faire raser.

— Oh ! alors !

Et il s'assied.

Les lâcheurs. — On parlait des suicidés :

« Oh ! les suicidés, s'écrie quelqu'un, la société n'a pas à les regretter ; quel que soit le motif qui les pousse à se détruire, ce sont tous des gens qui manquent de savoir vivre. »

6 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

LA FÉE AUX MIETTES

PAR

CHARLES NODIER

— La naine de Granville, reprit Michel, était une petite femme de deux pieds et demi au plus, dont la taille courte, et d'ailleurs assez svelte, était la moindre singularité. Personne ne lui avait connu ni origine ni parents ; et quant à son âge, il était tel

¹ Voir *Conteur* 11 octobre 1919.

qu'il n'existait pas un vieillard à dix lieues à la ronde qui se souvint de l'avoir connue plus jeune en apparence, plus huppée ou plus grandelette. Les gens instruits pensaient même qu'on ne pouvait expliquer naturellement les traditions populaires qui couraient à son sujet qu'en supposant qu'il y avait eu successivement plusieurs femmes semblables à celle-ci, que la mémoire des habitants s'était accoutumée à confondre entre elles, à cause de l'analogie de leur physionomie et de leurs habitudes; et on citait, en effet, un titre de 1369, où le droit de coucher sous le porche du grand portail et de présenter l'eau bénite aux fidèles pour en obtenir quelque légère aumône, lui était garanti en reconnaissance du don qu'elle avait fait à l'église de plusieurs belles reliques de la Thébaïde.

Cette méprise paraissait d'autant plus vraisemblable, qu'on avait vu maintes fois la naine de Granville s'absenter pendant des mois, pendant des saisons, pendant des années, et même pendant le cours d'une ou deux générations, sans qu'on sût ce qu'elle était devenue; et il fallait, en effet, qu'elle eût considérablement voyagé, car elle parlait toutes les langues avec la même facilité, la même propriété de termes, la même richesse d'élocution que le français de Blois ou de Paris. qui n'était pas lui-même sa langue naturelle. Cette science de souvenirs dont elle ne faisait aucun étalage, car elle ne se servait d'ordinaire que de notre patois bars-normand, lui avait donné, comme vous pouvez croire, un immense crédit dans les écoles où elle venait journellement recueillir pour ses repas les débris de nos déjeuners, et cette dernière particularité, jointe aux idées superstitieuses et aux folles rêveries dont nos nourrices et nos domestiques nous berçaient depuis l'enfance, avait valu à la pauvre naine, parmi les jeunes garçons de mon âge, un surnom assez fatastique : on l'appelait la *Fée aux Miettes*. C'est ainsi que je vous en parlerai à l'avenir.

Ce qu'il y a de certain, monsieur, c'est qu'aucune difficulté de thème ou de version n'eût embarrassé la Fée aux Miettes, et elle se gardait bien de nous les expliquer sans nous les rendre aussi claires qu'elles l'étaient pour elle-même, de sorte que notre travail se trouvait infiniment meilleur et notre instruction aussi, puisque nous entendions parfaitement tout ce qu'elle nous faisait faire, et que nous pouvions appuyer par de bonnes autorités et de bons raisonnements tout ce que nous avions fait. Nous n'étions pas assez ingrats pour cacher les obligations que nous avions à la Fée aux Miettes, mais nos respectables maîtres, qui ne voyaient en elle qu'une misérable mendiante, et qui l'honoraient cependant comme une digne femme, n'étaient pas flattés de sentir notre émulation excitée par une illusion innocente. — Oh! oh! s'écriaient-ils en riant, quand il arrivait une excellente composition cicéronienne qui enlevait d'emblée la première place, — voici qui ressent la touche et l'inspiration de la Fée aux Miettes. — Et il n'y avait rien de plus vrai. J'ai souvent désiré de savoir si ce dicton s'était conservé à Granville.

— La Fée aux Miettes n'est donc plus à Granville, mon ami?

— Non, monsieur! répondit Michel en soupirant et en élevant les yeux au ciel.

VI

Où la Fée aux Miettes est représentée au naturel, avec de beaux détails sur la pêche aux coques et sur les ingrédients propres à les accommoder, pour servir de supplément à la « Cuisine bourgeoise. »

Il n'y avait pas un écolier à Granville qui n'aimât la Fée aux Miettes, continua Michel; mais elle m'inspirait dès ma douzième année un penchant de vénération tendre et de soumission presque religieuse qui tenait à un autre ordre d'idées et de sentiments. Était-il l'effet d'une reconnaissance profondément sentie, ou le résultat de cette éducation privée qui m'avait fait contracter de bonne heure, dans la conversation de mon oncle André, le goût de l'extraordinaire et du surnaturel, c'est ce que je ne saurais dire. Il est vrai, cependant, qu'elle m'affectionnait elle-même entre tous mes camarades, et que si je l'avais voulu, j'aurais toujours été le premier de l'école. Je ne le désirais point, parce que cet avantage qu'on prend sur les autres est une des raisons qui nous en font haïr, et que je regardais l'amitié comme un avantage bien plus doux que ceux qui résultent de la supériorité de l'instruction et du talent. C'était donc pour mon propre

bonheur, et il y a bien peu de mérite à cela, que, dans les fréquentes conférences où nous admettait la Fée aux Miettes, sous le porche de l'église, avant d'entrer à la messe ou aux vêpres, je lui disais le plus souvent, en la tirant un peu en particulier : — J'ai eu du temps cette semaine pour travailler à ma composition, et je la crois aussi bonne que je puisse la faire, en m'aidant, à part moi, des conseils que j'ai reçus de vous jusqu'ici; mais voilà Jacques Pellevey que ses parents veulent mettre dans les ordres, et Didier Orry, dont le père est bien malade et recevait une grande consolation de voir Didier réussir dans ses études. Comme j'ai fait tout ce qu'il fallait pour contenter mon oncle et mes professeurs, je ne désire maintenant que de voir Jacques et Didier alterner à la première place jusqu'à la fin de l'année. Je vous prie aussi de soutenir un peu Nabot, le fils du receveur, quoique je sache bien qu'il ne m'aime pas, et qu'il me battrait s'il en avait la force; mais parce qu'il me semble qu'il aurait moins d'aigreur dans le caractère s'il n'était pas si malheureux dans ses études et que le dépit d'être toujours le dernier n'eût pas altéré son naturel.

— Je ferai ce que tu me demandes, me répondit la Fée aux Miettes en prenant un petit air sérieux, et je ne suis pas étonnée que tu me l'aies demandé, parce que je connais ton bon cœur; mais il serait possible, si je réussissais, que tu n'eusses pas le grand prix à la Saint-Michel. — Alors, lui répondis-je, cela me serait égal. — Et à moi aussi, reprenait la Fée aux Miettes, avec un sourire doux et significatif que je n'ai jamais connu qu'à elle.

J'eus pourtant le grand prix cette année-là, avec Jacques, qui entra au séminaire, et Didier, dont le père guérit. Nabot mérita l'accessit au grand étonnement de tout le monde; mais il m'en a longtemps voulu, parce qu'il regarda comme une injustice la préférence qu'on m'avait donnée sur lui. — Avez-vous eu d'autres ennemis au monde, Michel?...

— Je ne crois pas, monsieur.

Jusqu'ici je ne vous ai parlé que de l'âge et de la taille de la Fée aux Miettes. Vous ne la connaissez pas encore. Je vous ai dit, si je ne me trompe, qu'elle était assez svelte dans sa tournure; mais cela ne peut s'entendre que d'une très vieille femme qui a conservé, par bonheur ou par régime, quelque souplesse et quelque élégance de formes. Elle prêtait souvent cependant à l'idée que nous nous faisons de sa décrépitude, en s'appuyant toute courbée sur une petite béquille de bois du Liban, surmontée d'une forte poignée de je ne sais quel métal inconnu; mais qui avait l'éclat et l'apparence du vieil or. C'est cette baguette curieuse, dont elle n'avait jamais voulu se défaire en faveur des juifs dans sa plus grande indigence, qui lui fit décerner bien avant nous, par les petites écoles de Granville, ses titres de féerie. Il est vrai qu'elle lui venait de sa mère, ou même de sa grand-mère, si la chronologie du monde permet cette supposition, et je vous demande si ces deux respectables personnes devaient avoir été de grandes princesses. Il faut bien passer quelques vanités aux pauvres gens. C'est le seul dédommagement de leurs misères.

Aussi n'était-ce pas ce petit trayer qui tourmentait ma vive et sincère amitié pour la Fée aux Miettes. Elle en avait un autre, la bonne femme, qui m'affligeait mille fois davantage, le souvenir d'une ancienne beauté qu'elle ne croyait pas tout à fait effacée, et dont elle parlait en se rengorgeant avec une complaisance qu'on ne pouvait s'empêcher de trouver risible. Je n'étais pas des derniers à m'en égarer en sa présence; car autrement je ne me le serais jamais permis. Je lui avais trop d'obligations pour cela. — Tu as beau plaisanter, méchant sorniois, disait-elle alors en me frappant gentiment de sa béquille... Il arrivera un jour où mes charmes auront assez d'empire sur le beau Michel pour le faire extravaser d'amour!... — De l'amour pour vous, Fée aux Miettes! m'écriais-je en riant; ni plus, ni moins, en vérité, que pour ma bisaiseule, si elle ressuscitait aujourd'hui avec un siècle de plus sur la tête. — Et notre dialogue était bientôt couvert par les acclamations de toute la brigade joyeuse, qui dansait en rond autour d'elle en chantant : — Ah! qu'elle est belle, la Fée aux Miettes!... Mais nous finissions toujours par la cajoler un peu, et elle s'en allait contente...

Ce n'est pas que la caducité de la Fée aux Miettes eût rien de repoussant. Ses grands yeux brillants, qui roulaient avec un feu incomparable entre deux paupières fines et allongées comme celle des ga-

zelles; son front d'ivoire, où les rides étaient creusées avec des flexions si douces et si pures qu'on les aurait prises pour des embellissements ajustés par la main d'un artiste; ses joues surtout, éclatantes comme une pomme de grenade coupée en deux, avaient un attrait d'éternelle jeunesse qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer; ses dents même auraient paru trop blanches et trop bien rangées pour son âge, si, aux deux coins de sa lèvre supérieure, sa bouche fraîche et rose encore n'en avait laissé échapper deux, qui étaient à la vérité plus blanches et plus polies que des touches de clavecin; mais qui s'allongeaient assez disgracieusement d'un pouce et demi au-dessous du menton.

— Et je me surprenais quelquefois à dire tout seul : — Pourquoi la Fée aux Miettes ne s'est-elle pas fait arracher ces deux diables de dents?...

(A suivre).

Une horloge spéciale. — Dans un numéro de journal de 1854 on peut lire l'annonce suivante :

« A vendre une vieille horloge encore bonne pour une petite Commune; s'adresser à la Municipalité de P... » OCTAVE D.

Définition. — Avare : Imbécile qui se laisse mourir de faim pour garder de quoi vivre.

Entre gourmets. — Vous ne connaissez pas mon petit vin blanc.

— Pas encore.

— Il faudra que je vous le fasse goûter un de ces matins, en déjeunant. Je suis sûr qu'il vous conviendra, il est excellent pour les huitres!

Bonne à tout. — Une jeune institutrice actuellement sans place est citée comme témoin à décharge dans une affaire criminelle qui fait grand bruit :

— Dites-nous ce que vous savez sur cette affaire, demande le président.

L'institutrice songe à l'immense réclame qu'elle peut gagner gratuitement, et d'un seul coup :

— Je sais l'anglais, minauda-t-elle, le français, l'allemand et le russe... mais je saurais au besoin donner des leçons de danses et faire des lits.

Grand Théâtre. — M. Tapie n'a que des salles combles. Il a trouvé le moyen de faire oublier au public la difficulté des temps actuels. On ne résiste pas à l'attrait de ses spectacles, attrait qu'assurent le choix des pièces, l'excellence de la troupe, le soin qui préside à la mise en scène. Demain soir, dimanche, *Le Voleur*, de Bernstein, une pièce fort émouvante, et *Prête-moi ta femme*, deux actes de fou-rire.

Kursaal. — Il existe peu d'opérettes aussi gaies que *La Périchole*. Or, en ces temps-ci, le rire est nécessaire. La direction du Kursaal a été bien inspirée en remontant cet ouvrage.

Donc, jeudi soir, à la première, les fameux comiques Rikal, Wild, Brémont et Quellet se chargeront de dérider la salle. Il en sera de même ce soir samedi, demain dimanche, et lundi soir.

La location continue « A la Civette ».

Royal Biograph. — Au nouveau programme « Jack le boxeur », une captivante comédie sportive, interprétée par William Russell, qui nage vigoureusement et se fait aussi décerner le titre de champion du monde de boxe, et par miss Francelia Bellington, une gracieuse comédienne du Nouveau-Monde. « Jack le boxeur » sera certainement un gros succès. Le second grand film « Mademoiselle Papillon » est une création étonnante, attendrissante et gaie, qui bénéficie d'une interprétation remarquable et d'une mise en scène de premier ordre. Dimanche 16 courant, deux matinées à 2 ½ heures et à 4 ¼ heures. A chaque représentation : dernières nouvelles mondiales. Service de chauffage de premier ordre.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE BOITE EN ROUGE N°180 TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS
Successeurs : H. Jordan, J. Blanc-Piguet, L. Noverraz.